

Collectif Citoyen:
Stockage-Gaz-Landes.Net
Av. de la Plage
40660 Messanges

fait à Messanges
le 16 Janvier 2012

Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

En notre qualité de collectif citoyen, né du débat public "EDF Salins des Landes", et suite à toutes nos recherches sur le sujet, nous sommes bien conscients que trop de questions importantes restent sans réponse ou dans le flou *.

La population (plus de 1300 signatures et 200 commentaires en 8 jours de pétition, plus de 9000 visiteurs sur notre site en 6 semaines), les associations et fondations, les élus régionaux, les membres de la commission du ceser aquitaine, les médias, la presse, des partis politiques, des élus et personnalités de toutes tendances ont exprimé leur désapprobation et relayé notre position.

Encouragés dans notre démarche par la convention d'Aarhus, nous nous tournons vers vous pour connaître votre position. A qui pourrions-nous nous adresser ? Nous demandons votre aide, vous êtes nos premiers représentants.

Nous ne pourrions comprendre que vous ne sachiez pas, après trois mois de débat sur un sujet aussi fondamental pour notre commune et notre région, rendre compte d'une tendance ou d'un avis.

Nous vous demandons donc de bien vouloir réunir votre conseil municipal afin de délibérer sur le sujet, et de faire connaître vos conclusions avant la fin du débat public, le 31 Janvier.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute rencontre ou présence consultative lors d'une réunion de votre conseil afin de répondre ensemble à la question de Mr Bernet, président du CNDP :
Faut-il réaliser ou non ce projet?

Dans l'attente, et sûrs que vous saurez entendre notre parole et les vives préoccupations de vos administrés, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, nos plus respectueuses salutations.

Le collectif citoyen www.stockage-gaz-landes.net

*petit rappel des menaces et incohérences du projet:

- Pollution de l'une des plus belles plages du monde par le rejet massif en mer des produits de forage (sel, éléments douteux et particules associées)
- Destruction délibérée du Patrimoine Naturel des Landes jusque là protégé et de symboles tels les barthes de l'Adour et les derniers espaces sauvages de la côte sud des landes.
- Danger de fuite de saumure et de pollution sur des sites naturels sensibles et jusqu'aux nappes phréatiques le long des 40 km de parcours du saumoduc.
- Dévalorisation du patrimoine foncier de toute une région et mise en danger de l'activité touristique par la présence d'un chantier de plus de 10 ans au coeur-même de l'espace naturel.
- Risques avérés SEVESO 2 sur le site de stockage dans une région de potentiel risque sismique 3 (sur une échelle de 5).
- Gaspillage d'une matière précieuse qu'est le sel.
- Pérennité réelle du projet (chantier de 10 ans au moins) dans un contexte de remise en question énergétique et face aux choix politiques à venir.
- Opportunité économique d'un projet de 650 Millions d'euros pour le stockage d'énergie fossile importée; rapport coût/nécessité d'un tel choix en regard des options en énergie renouvelable.